

AMCDD

Alliance Marocaine pour le Climat
et le Développement Durable



الائتلاف المغربي من أجل
المناخ والتنمية المستدامة

Déclaration de l'AMCDD

Sur les défis climatiques nationaux et planétaires

aux Acteurs Nationaux à l'occasion de la COP21

D'après les conclusions du dernier rapport du GIEC (Groupe Intergouvernementale des Experts sur le Climat) publié en 2014 et qui place l'activité humaine comme origine principale de la hausse des émissions à effet de serre préconise de stabiliser le réchauffement climatique sous le seuil de 2 degrés au-delà duquel, des impacts irréversibles et catastrophiques s'abattront sur notre planète et changeront radicalement nos modes de vie.

Le Maroc, malgré le fait de ne pas faire partie des pays qui émettent le moins de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, subira lui aussi les impacts dus au réchauffement climatique ; ces impacts auront des effets catastrophiques sur notre capacité agricole, l'eau et les précipitations.

Ce qui entraînera une grave déstabilisation du tissu socio-économique du pays ; sachant que le Maroc, et depuis les années 60, est menacé par le stress hydrique passant de 2000 m³/habitant à 700 m³ actuellement.

L'Etat marocain, conscient du danger des changements climatiques, a mis en place des lois (Loi cadre 99-12/ Loi sur les zones protégées/loi sur le littoral...) et des programmes (Mise en place du PCCM/Entrée en vigueur du CCNUC) et même inscrit dans sa nouvelle constitution le droit du citoyen à l'environnement.

Cependant, la gravité du dérèglement climatique sur tous les aspects de la vie et des modes de vies des citoyens marocains, il est impératif d'opérer des changements profonds sur toutes les composantes de la société que ce soit sur le plan politique, économique et sociétal.

C'est dans ce sens que l'AMCDD (Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable) qui regroupe une large frange d'ONG et réseaux d'ONG au Maroc œuvrant dans la protection de l'environnement, et à l'occasion de la tenue de la COP 21 à Paris et dans la perspective de la COP 22 à Marrakech, lance un appel sous forme de déclaration nationale et qui part des constats suivants :

- Non viabilité des modes de consommation, de production et modèles de développements actuels qui surexploitent les richesses sans penser aux principes de durabilités, de solidarité sociale et intergénérationnelle
- Absence du réchauffement climatique dans le discours politique excepté chez ceux en charge de l'environnement, eaux et forêts
- Faible niveau d'implication et association des ONG par le gouvernement dans l'élaboration des politiques et programmes relatifs aux dérèglements climatiques, malgré les larges prérogatives qui leurs sont octroyés par la constitution
- Quasi-absence du secteur financier et entrepreneurial dans la lutte contre les dérèglements climatiques

- Faible expertise et insuffisance chronique de la recherche scientifique pour le climat
- Retard dans la mise en application de certaines lois et textes pour la protection de l'environnement
- Faible médiatisation des enjeux des changements climatique et du développement durable
- Absence dans les contenus pédagogiques relatifs à notre système éducation des notions de changement climatique et développement durable
- La stratégie énergétique élaborée par le Maroc ne prend pas en compte l'apport de la société civile et des citoyens quant aux réelles opportunités de développement locale par le développement de projets d'énergies renouvelables et la production énergétique au niveau local.

C'est à partir de ces constats, que l'AMCDD appelle l'ensemble de la société marocaine et particulièrement les instances politiques (Gouvernement, parlement, Elus locaux...), à :

- **Revoir les modèles économiques, sociétal et de développement actuels, et réorienter les programmes et actions de lutte contre les changements climatiques en mettant l'accent sur les mesures d'atténuation par la réduction des effets de serre.**
- **Renforcer l'arsenal juridique et législatif, mettre en application les lois existantes de manière à ce que la problématique du réchauffement climatique y soit l'élément central**
- **Améliorer les modes de gouvernance en impliquant toutes les composantes Etatiques (Ministères clés, collectivités territoriales, gouvernement...) et les composantes de la société civile (ONG, Entreprises...)**
- **Reconnaitre le rôle de la société civile marocaine dans la lutte contre le changement climatique et dynamisation de son implication institutionnelle**
- **Faire de la COP 22 qui se tiendra à Marrakech en 2016, un levier pour une mobilisation générale de toutes les composantes de la société marocaine.**